

	Ma Prime Renov'	Eco-prêt à taux zéro	Aides de l'ANAH	Aides des collectivités locales	Aides des fournisseurs d'énergie (CEE)
Ma Prime Renov'		✓	✗	✓ **	✓ Ne doit pas bénéficier de la prime copropriétés fragiles*
Eco-prêt à taux zéro	✓		✓	✓	✓
Aides de l'ANAH	✗	✓		✓	✗
Aides des collectivités locales	✓ **	✓	✓		✓
Aides des fournisseurs d'énergie (CEE)	✓ Ne doit pas bénéficier de la prime copropriétés fragiles *	✓	✗	✓	

* : écrêtement de MaPrimeRénov' de façon que le montant cumulé des aides ne dépasse pas 90 % pour les propriétaires très modestes et 75 % pour les propriétaires modestes.

** : écrêtement de MaPrimeRénov' de manière que le montant cumulé des aides publiques et privées ne dépasse pas 100 % de la dépense.